

Dossier de Classement 2018

Plateau Avijl

Dans le courant de l'année 2017, des riverains et les membres de l'association « *Comité de la fête du plateau Avijl* » ont mis en place une enquête avec un questionnaire afin de cerner précisément l'opinion des habitants sur l'avenir du plateau Avijl.

Cette enquête a permis de récolter des centaines de réactions avec une majorité écrasante pour un classement total du plateau. Les réponses à cette enquête ont été déposées chez M. Boris Dilliès, Bourgmestre d'Uccle.

Suite à cela, un groupe de travail a été constitué en 2017 pour réaliser un dossier de classement. Ce dernier s'est adjoint l'aide d'avocats spécialisés qui ont appuyé par leur argumentation le souhait général de préserver la totalité du plateau Avijl.

Le « *Comité de la fête du plateau Avijl* » a pris en charge les aspects techniques et financiers nécessaires pour l'élaboration de ce projet.

D'autre part, la demande de classement exigeait les coordonnées et signatures avec le N° des ID Card (N° de registre national) de 120 personnes, c.-à-d. avec un certain engagement. Nous en avons récolté plus de 450 signatures dans tout le quartier de Saint-Job !

Cela démontre la volonté des habitants de nous soutenir dans notre projet.

Le dossier a été finalisé en mai 2018 et enregistré auprès du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites.

Au nom du Comité et des habitants, je tiens à remercier toute l'équipe du « groupe dossier de classement » qui s'est impliquée durant des mois dans ce projet, qui je l'espère, mettra un terme à la destruction de notre Environnement.

Benoît Malice, président

Comité de la fête du plateau Avijl

AVIJL.ORG